Conditions génerale de vente

Article 1. Les parties

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les relations entre tout acheteur personne physique ou morale, professionnel ou particulier appelé ci-dessous « acheteur » et BRA HIGH TECH, vendeur professionnel appelé ci-dessous « vendeur ».

Article 2. Les produits

Les produits proposés sont des articles neufs ou remis à neuf.

Article 3. Les engagements

Tout acheteur se doit de respecter un principe de bonne foi, il ne doit d'aucune façon nuire ou chercher à nuire au vendeur.

Le vendeur prend le même engagement envers les acheteurs.

L'acheteur s'engage à payer le prix des produits commander et à ne pas faire de fausse déclaration sur l'état de la livraison ou sur l'état du produit reçu.

Quant au vendeur, il s'engage à livrer un produit en accord avec la description qu'il en a donné.

Article 4. La garantie

Le vendeur garantie ses produits remis à neuf pour une durée de 3 mois.

Les articles vendus neufs sont quant à eux garantis pour une durée d'un an.

Il s'agit d'une garantie réparation applicable uniquement aux produits n'ayant pas subi de dommages.

Article 5. La mise en œuvre de la garantie

 Tout article retourné au vendeur par l'acheteur pendant les délais précités (article 4) n'entre pas dans le cadre de la garantie notamment s'il a subi des dommages visibles, s'il a été démonté, s'il a été exposé à l'humidité ou à la chaleur (sans que cette liste soit exhaustive).

Dans les cas précités et pour tout produit renvoyé à l'acheteur dans les délais mais ayant subi des dommages, le produit sera retourné à l'acheteur aux frais de celui-ci.

Tout produit retourné au vendeur par l'acheteur doit contenir l'ensemble des accessoires fournis initialement par le vendeur ainsi que son emballage d'origine, les équipements ne doivent pas comporter de données personnelles.

 Le vendeur se réserve un délai de 8 jours ouvrés pour examiner les produits qui lui ont été retournés par l'acheteur dans le cadre de la garantie. Le délai de réexpédition à l'acheteur est quant à lui fixé à 15 jours ouvrables.

Article 6. La rétractation

Conformément aux articles L221-18 à L221-28 du code de la consommation, l'acheteur consommateur bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours pour les achats effectués en ligne.

Article 7. La mise en œuvre de la rétractation

La rétractation est soumise à l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception portant la mention « rétractation » ainsi que la description du produit concerné.

Tout produit retourné au vendeur par l'acheteur doit contenir l'ensemble des accessoires fournis initialement par le vendeur ainsi que son emballage d'origine, les équipements ne doivent pas comporter de données personnelles.

Article 8. La livraison

La livraison se fait avec un suivi de marchandise.

En cas de perte ou de produit non reçu dans le cadre de la livraison, toute réclamation doit obligatoirement se faire par l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception à l'adresse du vendeur : BRA HIGH TECH, hôtel d'entreprise ZAC du Chevalement, 59286 Roost Warendin.

Il doit impérativement s'agir d'une déclaration sur l'honneur dans laquelle l'acheteur atteste que le produit n'a pas été reçu et portant la mention de l'article 311-3 du code pénal relatif au vol « le vol est puni de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende » tout en certifiant qu'il ne s'agit pas d'un vol.

Article 9. La responsabilité

En cas d'utilisation anormale ne respectant pas les usages ainsi que la notice du produit vendu entraînant un dommage quelconque à l'acheteur ou à un tiers, le vendeur ne peut pas être tenu responsable.